Conditions Générales de Vente (CGV)

Nom de l'entreprise : EI Antoine THEBAULT / Bateau École du Portrieux
SIRET / RCS : 881 476 733 00020
Adresse : 27 Boulevard du littoral 22410 Saint-Quay-Portrieux

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités de vente de formations au permis bateau et de prestations de coaching, proposées par EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux, à destination de clients particuliers ou professionnels.

Article 2 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les ventes conclues entre EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux et ses clients, que ce soit pour les formations au permis bateau ou pour les prestations de coaching. Elles prévalent sur tout autre document du client.

Article 3 – Prestations proposées

Les prestations proposées sont :

- Formations aux permis bateau côtier et hauturier ;
- Formation au Certificat Restreint de Radiotéléphonie ;
- Coaching individuel et stages de perfectionnement.

Les programmes, durées, modalités pédagogiques et tarifs sont communiqués au client avant toute inscription.

Article 4 – Modalités d'inscription

L'inscription à une prestation se fait :

- Par téléphone, e-mail ou en personne ;
- Après validation d'un devis ou formulaire d'inscription ;
- Sous réserve de places disponibles.

L'inscription devient définitive à réception du règlement ou d'un acompte convenu.

Article 5 – Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros, TVA incluse.

Modes de paiement acceptés :

- Carte bancaire ;
- Virement bancaire ;
- Chèque ;
- Chèques vacances ANCV.

Le paiement peut être exigé en totalité ou partiellement à la réservation, selon les modalités précisées à la commande.

Article 6 – Carte cadeau

La carte cadeau permet à son bénéficiaire de profiter d'une prestation proposée par l'EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux (cf. article 3).
À réception du règlement, une carte cadeau nominative et personnalisée est éditée, au format numérique (PDF).
La carte cadeau est valable pour une durée de 12 mois à compter de sa date d'émission, sauf mention contraire sur la carte.
Elle peut être utilisée uniquement pour la prestation indiquée.
Passé le délai de validité, la carte cadeau est périmée et ne peut plus être utilisée, échangée ou remboursée.
Le bénéficiaire doit contacter l'EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux pour convenir des dates de formation souhaitées, sous réserve des places disponibles.
La carte cadeau ne peut pas être utilisée pour régler une prestation déjà achetée.
Les cartes cadeaux ne sont ni échangeables, ni remboursables, même partiellement, après émission.
L'EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux ne pourra être tenu responsable en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte cadeau.

Article 6 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client particulier dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter, sauf si la formation a commencé avec son accord exprès.

Aucune rétractation n'est possible une fois la prestation réalisée.

Article 7 – Annulation / report

Toute annulation par le client doit être signalée au moins 15 jours avant le début de la formation.

- Annulation > 16 jours : remboursement intégral
- Annulation ≤ 15 jours : 50% retenus
- Non-présentation : aucun remboursement

L'organisateur se réserve le droit de reporter une session en cas d'insuffisance de participants, de météo défavorable ou de force majeure.

Article 8 – Responsabilités

EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux s'engage à fournir une prestation conforme aux règles en vigueur, notamment pour les formations liées au permis bateau (agrément, encadrement, sécurité).

Le client doit se conformer aux consignes données durant la formation. EI Antoine THEBAULT/Bateau École du Portrieux ne pourra être tenu responsable des conséquences d'un comportement inadapté ou d'un non-respect du règlement.

BATEAU-ÉCOLE DU PORTRIEUX
Permis mer & Coaching

Article 9 – Assurances

L'entreprise est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle. Le client est invité à vérifier s'il est lui-même couvert pour les activités nautiques.

Article 10 – Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation commerciale. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression conformément au RGPD.

Article 11 – Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège social de l'entreprise.